Réglementation des marchés publics

Perfectionner sa pratique des marchés publics

2 jours (14h00) | 4,6/5 | MP-8971004 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 625 € ht

Formations Compétences Métier › Marchés publics › Réglementation des marchés publics

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier tous les points de la réglementation applicable pour passer et exécuter des marchés publics en toute sécurité
- Choisir la procédure adéquate en fonction des seuils et des spécificités du marché
- Gérer les contrôles qui pèsent sur les marchés publics

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Aucun

Public concerné

- Responsables des marchés publics ou des achats
- Juristes amenés à passer des marchés publics
- Toute personne chargée du suivi des procédures de marchés publics, de la passation à l'exécution

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Différencier la notion de marché des autres contrats publics

Définir et distinguer chaque contrat

- La délégation de service public, la concession, le marché de partenariat et le contrat de subvention

Choisir le montage contractuel le plus adapté

Étude de cas : adoption d'une méthode permettant d'identifier le meilleur montage

Cerner les différentes étapes de la passation

Adopter la forme de marché adéquate

- L'obligation d'allotir
- La pratique des accords-cadres
- Le fractionnement du marché

Préparer son marché public

- La définition du besoin et le sourçage
- L'achat seul ou en groupement, le recours aux centrales d'achat
- L'élaboration du cahier des charges
- La définition des critères de choix des offres

Choisir la procédure à lancer pour répondre à ses besoins
Respecter les délais de mise en concurrence

- L'établissement des rétroplannings
- Le contrôle du juge sur les délais
- Les modifications du DCE

Respecter les impératifs de publicité et choisir la procédure applicable

- Les marchés conclus sans publicité ni mise en concurrence préalables
- Le choix du support
- Les cas de recours aux procédures adaptées
- Les procédures formalisées
- Les étapes et délais des différentes procédures formalisées
- Le cas de recours à la procédure concurrentielle avec négociation

Intégrer les techniques de sélection des offres

Sélectionner les candidatures

- Le DUME électronique : un document unique de candidature
- Les critères de sélection, le niveau minimal de capacité fixé
- La limitation des conditions financières

Choisir l'offre économiquement la plus avantageuse

- Les critères d'attribution
- La détection et le rejet des offres anormalement basses

Identifier les droits des candidats non retenus

- L'obligation de motivation des choix et de communication des documents
- La procédure concurrentielle avec négociation

Maîtriser les règles d'exécution des marchés publics

- L'encadrement des modifications du marché
- La sous-traitance
- La reconduction tacite du marché

Cerner le contentieux des marchés publics

- Le contentieux d'urgence : le référé précontractuel

Étude de cas : analyse d'un dossier de référé précontractuel

- Le contrôle de l'impartialité de l'achat public
- Le référé contractuel
- Le contentieux au fond

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.